

***Le judo, une école de vie,  
pour la vie***

***Politesse***

*Le respect d'autrui*

***Courage***

*Faire ce qui est juste*

***Amitié***

*Le plus pur des sentiments humains*

***Contrôle de soi***

*Savoir se taire lorsque monte la colère*

***Sincérité***

*S'exprimer sans déguiser sa pensée*

***Modestie***

*Parler de soi-même sans orgueil*

***Honneur***

*Être fidèle à la parole donnée*

***Respect***

*Sans respect, aucune confiance ne peut naître*



4545, av. Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, succursale M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : (514) 252-3040  
Télécopieur : (514) 254-5184  
info@judo-quebec.qc.ca  
www.judo-quebec.qc.ca

# RAPPORT ANNUEL



2005



2006

# HOMMAGE À NOS BÉNÉVOLES

*Personne ne pourra mettre en doute que les succès d'une fédération sont intimement liés au travail de ses bénévoles.*

*Si le judo québécois récolte depuis quelques années les succès qu'on lui connaît, tant au niveau national qu'international, c'est en grande partie grâce au travail incessant et à la qualité indéniable des bénévoles qui l'animent. De la base de ses structures jusqu'à ses plus hauts sommets, le judo québécois est redevable à toutes ces femmes et tous ces hommes qui souvent restent dans l'ombre des projecteurs mais contribuent largement à faire briller nos athlètes.*

*De la part de la direction de Judo Québec, de ses instructeurs, de ses officiels et de nos athlètes, nous vous disons merci!*

# MEMBRES DES COMITÉS ET COMMISSIONS ET PRÉSIDENTS DE ZONE

Saison 2005-2006

## Commission des grades

Arbour, Robert  
Piquette, Serge A.  
Arsenault, Suzanne  
Lachaine, Gilles  
Nakamura, Hiroshi

## Commission des arbitres

Ferland, Donald  
Blanchet, Gérard  
Couture, Diane  
Gendron, Normand

## Comité d'éthique

Lesage, Claude  
Labonté, Yvon  
Leblanc, Pierre  
Leduc, Brigitte  
Senécal, Gabriel

## Comité d'excellence

Beudin, David  
Pearson, Isabelle  
Tremblay, Roger  
Villemure, Jean-François

## Commission de développement

Mantion, Jacques  
Forget, Nicole  
Langlais, Lionel  
Noël, François  
Tabouret, Daniel

## Sous-comité Judo-Jujitsu

Giroux, Paul  
Landry, Serge  
Poirier, Gérald

## Commission des tournois

Piché, François  
Roger, Christian  
Roy, Alain  
Turcotte, Isabelle

## Présidents de zone

Poliquin, Sylvio

Landry, Yves  
Poirier, Gérald  
Gaudreau, Jean-François  
Pelletier, Guy

Girard, Loïc  
Proulx, Richard  
Martin, Denis  
Piché, François  
Hébert, Johanne  
Marcotte, Jean  
Québec  
Simard, Robert

## Zone

Gaspé/  
Bas St-Laurent/  
Mauricie  
Monterégie  
Outaouais  
Abitibi-  
Témiscamingue  
Lanaudière  
Montréal/Bourassa  
Côte-Nord  
Québec  
Laval/Laurentides  
Estrie/Centre du  
Saguenay-  
Lac St-Jean

## Conseiller technique provincial

Langlais, Lionel



## COMITÉ DES TOURNOIS

Par François Piché, président

Afin de diversifier les perceptions et les avis sur les différentes questions dont elle doit s'occuper, la Commission des tournois s'est adjoint en 2005-2006, les services de deux nouveaux membres, soit madame Isabelle Turcotte et monsieur Alain Roy.

La mise à jour des règlements de tournois a été la grande priorité de la Commission, au début de la saison; puis ce fut la préparation du calendrier des tournois pour la saison 2006-2007, compliqué par la finale provinciale des Jeux du Québec, les Jeux du Canada et enfin, la date avancée du Championnat canadien senior. De plus, il faut tenir compte des compétitions hors Québec où nous nous devons de participer en réponse à la participation étrangère à nos tournois ouverts.

Après l'adoption des règlements de tournois, nous adapterons le règlement de sécurité. Pour la saison prochaine, nous produisons un « devis de tournois provinciaux » afin de faciliter la tâche à ceux qui feront une demande d'organisation de tournoi. Nous avons également comme objectif de former des personnes pour faire fonctionner le logiciel de tournoi et ce, dans le plus de régions possible pour standardiser la logistique des tournois partout au Québec. Nous invitons donc les zones qui sont prêtes à former du personnel, à communiquer avec la Commission afin de prendre des arrangements pour la formation.

Je tiens à remercier tous les membres de la Commission pour leur implication et leur dévouement; en leur nom et au mien, je tiens également à remercier monsieur Patrick Vesin pour l'aide et le support dans l'accomplissement de notre mandat. Enfin, un gros merci à tous ceux qui ont à cœur l'amélioration de la présentation des tournois au Québec en innovant. Grâce à vous et à vos bons coups, le spectacle n'en deviendra que meilleur.

## COMITÉ JUDO-JUJUTSU

Par Gérald Poirier, président

Le Judo-Jujutsu est en plein développement. En juin 2005, nous avons eu notre premier passage de grade. Deux candidats, messieurs Roger Des Champs et Richard Plante, ont réussi leur examen de shodan. Au mois d'octobre, lors d'une autre évaluation, le grade de shodan était également décerné à monsieur Patrick Vesin. Au prochain passage de grade, à la mi-juin 2006, nous aurons six nouveaux candidats pour cet examen.

Judo Canada a démontré un intérêt à ce projet. Si cela se concrétise, cela pourrait éventuellement déboucher aussi sur un lien avec la Fédération internationale de Jujutsu. Nous voulons avancer lentement, mais sûrement. Notre objectif premier est de cibler les personnes qui ne veulent ou ne peuvent faire de la compétition, mais qui voudraient apprendre un autre aspect du Judo.

Il faut se rappeler que le Judo-Jujutsu est un complément au judo et il doit toujours en être ainsi. Nous devons toujours voir les techniques de judo présentes lors de la démonstration des mouvements. Nous pouvons inclure d'autres techniques dans les ripostes, tels que blocs, coups frappés, clés de poignet et d'épaules, etc.

Parmi notre organisation de judo, nous avons des membres qui ont des grades avancés en Jujutsu et qui proviennent de fédérations ou associations reconnues. Nous allons les reconnaître et les inviter à donner des stages.

Je profite également de l'occasion pour vous présenter notre comité. Il est composé de messieurs Paul Giroux, Serge Landry, Patrick Vesin et de moi-même et nous sommes à votre disposition pour vous visiter dans toutes les régions du Québec et pour vous aider à promouvoir cette activité.

Merci de votre attention !

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



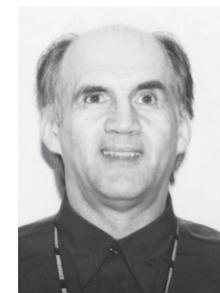
Daniel De Angelis  
**Président**



André Calloux  
**Vice-président**



Céline Ferland  
**Secrétaire**



Jacques Dufour  
**Administrateur**



Martin Lespérance  
**Administrateur  
coopté et trésorier  
par interim**



Alain Courcy  
**Administrateur**

## PERSONNEL



Patrick Esparbès  
**Directeur général**



Patrick Vesin  
**Directeur sportif**



Denise Caron  
**Adjointe administrative**



Louise Lapointe  
**Secrétaire**



## RAPPORT DU PRÉSIDENT

Daniel De Angelis



Mon troisième mandat s'achève et je peux vous dire que ce fut mon mandat le plus pénible. Nous avons eu une augmentation significative de plaintes et plusieurs sentences ont été décernées par le Comité d'éthique. Je me questionne sur notre croissance rapide des dernières années. Nous avons en 6 ans augmenté notre membership de plus de 60 % et avons consolidé notre place de leader du judo canadien. Mais à quel prix ?

Notre croissance a été particulièrement significative au niveau des programmes sportifs. L'équipe du Québec a bénéficié d'une augmentation des subventions du ministère, ce qui a permis à nos athlètes de participer à plus de tournois et aussi à faire un pas de plus vers la professionnalisation du rôle de l'entraîneur. Sur le plan sportif, les judokas québécois ont eu une année remplie de succès, que ce soit sur le plan national ou international, on ne peut qu'être fier d'eux. Nos juniors ont bien fait en Allemagne et au Championnat panaméricain et nos seniors ont cumulé un nombre impressionnant de victoires. Mais, je ne peux passer sous silence deux résultats marquants de cette dernière année. Marie-Hélène Chisholm, avec sa 5<sup>e</sup> place au Championnat du monde senior nous a démontré qu'elle fait partie de l'élite mondiale et que nos espoirs de médailles olympiques et mondiales sont réalisables. Et aussi la merveilleuse 2<sup>e</sup> place d'Isabel Latulippe au Tournoi de Paris; quel beau moment elle nous a fait vivre ! J'ai eu la chance d'assister à cet exploit, mais aussi d'apprécier le travail de notre entraîneur national Nicolas Gill. L'avenir me semble florissant pour le judo québécois.

Au plan administratif, nous avons besoin d'une restructuration. Mon partenaire des neuf dernières années, Patrick Vesin, a décidé de quitter son poste de directeur sportif en août. Son profes-

sionnalisme, son dévouement et son calme auront contribué à nous le faire apprécier; il nous manquera assurément. Cette restructuration n'est pas évidente, car une augmentation marquée du membership accroît la tâche administrative et aussi

le nombre de demandes de renseignements a suivi la même courbe exponentielle. Il faudra se contrôler, car plusieurs appels pourraient être évités si les personnes prenaient le temps de consulter le site Web. Cette augmentation de la charge de travail est lourde à assumer, car le financement des opérations régulières lui se veut déficient. Nous sommes à expérimenter la nouvelle plate-forme Web qui servira à toutes les associations provinciales. Cette tâche est plus complexe et plus frustrante que prévu, il est encore difficile pour nous d'avoir un système complètement opérationnel. Nous avons encore des problèmes à fusionner notre système antérieur avec le nouveau produit. Nous espérons que la firme Pragma aura résolu tous les problèmes pour que le judo canadien bénéficie d'un produit convivial et performant.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration et les membres des comités et commissions pour leur aide et leurs opinions judicieuses qui ont facilité mon travail. Merci à nos permanents qui par leur travail et leur dévouement permettent au judo de se développer et qui plus souvent qu'autrement en font plus que demander pour offrir à nos membres un service de haute qualité. Et, un grand merci à vous tous d'être les acteurs principaux de notre réussite.

## COMITÉ D'EXCELLENCE

Par David Beaudin, président



Je voudrais tout d'abord souligner l'apport exceptionnel des membres sortant du Comité d'excellence, Julien Nephtali et Sophie Roberge, qui à titre de représentant des athlètes ont su faire bénéficier les judokas de l'équipe du Québec de leur vaste expérience. Merci de votre engagement et bonne chance dans la continuation de vos carrières. Merci aussi à Nicolas Gill qui a quitté le Comité pour se consacrer à son poste d'entraîneur national, mais qui heureusement, demeure impliqué à titre de conseiller au Comité.

Je tiens aussi à remercier les membres actuels du Comité, Roger Tremblay, Jean-François Villemure et Isabelle Pearson pour leur excellent travail effectué cette année. Évidemment, je tiens aussi à remercier les permanents de Judo Québec et plus spécialement Patrick Vesin pour son professionnalisme et sa grande patience.

L'année qui vient de passer nous a permis d'assister à des performances exceptionnelles de certains de nos judokas de haut niveau, ce qui nous laisse présager de bons résultats lors des prochaines Olympiades. Je pense ici à la 5<sup>e</sup> position décrochée par Marie-Hélène Chisholm au Championnat du monde ainsi que la 2<sup>e</sup> place au Tournoi de Paris par Isabel Latulippe pour ne nommer que ceux-là !

Plus près de chez nous, je constate que les efforts déployés par Judo Québec et le Comité d'excellence pour le développement des jeunes athlètes ont porté fruit. Les différents programmes de développement, comme celui des Jeux du Canada, dirigé de façon très efficace par Fayçal Bousbiat, démontrent que l'argent investi rapporte les dividendes escomptés. Le bon travail des entraîneurs personnels combiné aux efforts de Judo Québec, nous permettent d'assister à la montée d'une jeune relève prometteuse

qui pourra bénéficier de ressources dont leurs prédécesseurs n'auraient pu que rêver.

J'aimerais aussi signaler la spectaculaire réussite du Camp de Noël de Judo Québec qui a regroupé sur

les tatamis près de 150 judokas de partout dans la province mais aussi, des provinces voisines. Les judokas ont pu profiter des précieux conseils d'un grand judoka, monsieur Sergio Pessoa.

Bien évidemment, tout n'est pas parfait dans le judo au Québec, je pense que des démarches devront être entreprises pour pallier au manque de participation à certaines compétitions, surtout chez les juniors. En effet, il est inquiétant de retrouver un si faible nombre de compétiteurs à une compétition d'importance comme le Championnat provincial junior par exemple. Il sera donc important de trouver une façon de conserver les judokas juvéniles qui, en grand nombre, passent chez les juniors, mais qui malheureusement semblent être assez rare à être encore actif lorsqu'ils atteignent l'âge senior.

Outre cette réalité, les grands objectifs du Comité d'excellence demeurent de permettre au plus grand nombre de judokas québécois d'atteindre le titre d'athlète breveté et pour ce faire, nous devons continuer de travailler sur le développement des entraîneurs par le programme PNCE. De plus, nous devons essayer de donner accès aux athlètes de l'équipe à des ressources tels que nutritionniste, psychologue sportif et autres.

Je souhaite à la grande famille du judo, un très bel été.

## COMMISSION D'ARBITRAGE

Par Donald Ferland, président



Encore une saison de judo qui se termine. La Commission a perdu en début de saison un de ses piliers, monsieur Daniel Jacques, membre de la Commission depuis sept (7) ou huit (8) ans.

Daniel a accompli du bon boulot et nous le remercions. Nous lui souhaitons bon succès dans ses projets futurs et, par la même occasion, je souhaite la bienvenue à monsieur Normand Gendron qui a accepté notre invitation pour combler le poste vacant. Monsieur Gendron s'est vu confier le mandat de mettre à jour nos examens d'arbitrage pour l'an prochain.

Les projets qu'avait mis de l'avant la Commission durant les dernières années ont continué de cheminer. Le projet « arbitre relève » sous la responsabilité de monsieur Alain Courcy progresse.

Cependant, certaines zones ne se prévalent pas des sommes mises de l'avant pour aider les « arbitres relèves » à participer à des compétitions dans les zones voisines. C'est la responsabilité de chaque zone via le responsable de l'arbitrage de voir au développement des « arbitres relèves ».

D'un autre côté, le projet: « arbitre développement », qui vise les arbitres provinciaux « A » et « B » les plus talentueux et les plus intéressés, va très bien. À sa première année, et sous la responsabilité de monsieur Maxime Tremblay, plusieurs espoirs de l'arbitrage ont pu se déplacer et pratiquer dans les meilleurs tournois hors du calendrier régulier. La Commission d'arbitrage et deux commanditaires ont investi des sommes qui ont permis la mise en place de ce projet. Je tiens à remercier le club de judo de Saint-Hubert et la compagnie AztraZeneca Canada. Ces deux commanditaires ont investi cinq cents dollars (500 \$) chacun dans notre projet de développement.

Un autre projet s'est réalisé cette année lorsque madame Diane Couture organisa en mars le premier stage provincial d'arbitrage féminin. Une douzaine de participantes ont eu l'occasion de

se rencontrer et de créer des liens à l'occasion d'un stage de perfectionnement.

Au niveau national, nous attendons la liste des prochains arbitres qui seront sélectionnés pour les passages de grades internationaux. Nous croyons que 4 ou 5 de nos arbitres devraient se retrouver sur cette liste. Nos relations avec les États-Unis et le PAN-AM sont très bonnes pour ne pas dire excellentes, ce qui est loin de nuire aux chances de nos futurs candidats. Ils doivent cependant livrer la marchandise, car il n'y a aucun cadeau dans ce business. J'en profite pour féliciter monsieur Alain Courcy pour son passage de grade IJF continental.

Il y a cependant une ombre au tableau, un incident est survenu lors de l'Ontario Open en novembre 2005 qui pourrait faire en sorte qu'aucun arbitre du Québec ne participe aux compétitions organisées par Judo Ontario jusqu'à ce que des mesures disciplinaires significatives soient prises à l'endroit de monsieur Robert Varga. Notre geste vise à assurer le respect et la protection de nos arbitres.

Je prends un instant pour remercier mes collègues de la Commission : madame Diane Couture, monsieur Gérard Blanchet et monsieur Normand Gendron. Je tiens à remercier aussi le personnel et le Conseil d'administration de Judo Québec pour leur travail très professionnel et leur soutien de tous les instants ainsi que messieurs Alain Courcy et Maxime Tremblay pour leur implication dans nos projets spéciaux.

Je termine en mentionnant que j'ai eu la chance lors de voyages et de stages, de côtoyer plusieurs athlètes, coachs et administrateurs. J'ai été touché par la gentillesse et la camaraderie qu'on m'a témoignées. Un merci spécial à Nicolas Gill et au groupe avec qui j'ai fêté mon anniversaire à Paris en février dernier.

## RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Patrick Esparbès



Chers amis quelle saison !

Une fois de plus 10 000 membres, un tout nouveau site Internet des plus interactif et des activités qui ne cessent d'afficher complètes. La participation des membres démontre plus que jamais un intérêt grandissant pour ce que nous offrons et nous sommes très fier.

Nous devons cependant composer avec des effets pervers qui nécessiteront au cours de la prochaine année des ajustements et évaluations. Les nouveaux programmes gouvernementaux, les nombreux programmes de promotions ainsi que les différents services en place nécessitent de plus en plus de temps, de suivi et d'attention. Notre expansion fût rapide mais le soutien financier demeure déficient et malgré tous les efforts de la permanence, les énergies viennent à manquer et influent sur la performance et le résultat final qui dans de nombreux cas pourraient être amélioré.

Dans l'annonce du départ de mon ami et partenaire depuis mon arrivée Patrick Vesin, nous devons y voir une opportunité, malgré que cela ne me réjouisse, de réviser la répartition des tâches et de mieux organiser la permanence pour maximiser nos forces en présence.

Le manque de soutien financier nous oblige à faire des choix et nous devons envisager de nouveaux moyens afin de maintenir nos services actuels, les améliorer et en offrir de nouveau.

Je désire remercier Denise, Louise, Antoine et le nouveau Robert Pierre pour leur travail assidu, leur patience et leur dévotion à notre sport que nous aimons tous.

Je profite de cette tribune pour remercier plus que sincèrement celui qui fut le témoin et l'est encore de mes sautes d'humeur, de mes colères passagères et de mes folies. Celui qui contre vents et marées a toujours travaillé d'une façon professionnelle, intègre et

qui par sa rigueur a développé malgré le manque de moyens de nombreux projets au sein de Judo Québec. Sa patience, son calme et son petit côté « zen » me manqueront. Il fut et est un grand complice, un ami et un appui lors des grands moments. Je lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs et espère qu'il ne restera pas loin lorsque j'aurai besoin de judicieux conseils. Ti-Pat et Pat ne sont plus, mais Ti-Pat et Pat demeureront dans la mémoire de notre collectivité. Au nom des 10 000 membres et de moi-même, merci mon Pat ! Mon très cher partenaire et ami Pat, mille mercis !

# RAPPORT DU DIRECTEUR SPORTIF

Patrick Vesin



## 1 – PNCE

En août dernier, monsieur Ron Wright, responsable national du dossier, offrait une première formation visant à former les responsables de stage qui animeront le stage « Assistant de dojo » qui remplace le PNCE 1 technique et pratique. Cette formation avait lieu au Club de judo Saint-Hubert. Les personnes qui étaient présentes sont : Gilles Carré, Nicole Forget, Marisol Laroche, Jacques Mantion, Gérald Poirier, Patrick Roberge et Patrick Vesin.

Le stage « Assistant de dojo » est constitué de quatre volets :

- la participation au stage (deux jours);
- un cahier d'exercices qui doit être rempli dans les semaines suivant le stage et corrigé ensuite par le formateur;
- une évaluation en ligne (internet) sur l'éthique avec l'Association canadienne des entraîneurs;
- une évaluation dans le dojo en situation d'enseignement.

Au mois de novembre 2006, un premier stage animé par monsieur Jacques Mantion regroupant 14 participants avait lieu.

## 2 – Formation des professeurs et des participants

À partir de l'automne 2006, il n'y aura plus officiellement de conseiller technique provincial. En choisissant, il y a quelques années, d'offrir des stages en zone avec monsieur Lionel Langlais, nous nous sommes retrouvés dans la situation suivante :

- d'une part une reconnaissance par les personnes ayant participé à ces stages de la très

grande compétence technique de monsieur Langlais;

- d'autre part l'obligation de relancer les zones au moins deux à trois fois par année pour connaître leur intérêt en ce qui concerne l'organisation d'un stage (à peu de frais, soit dit en passant).

Nous avons donc décidé d'arrêter de relancer régulièrement les zones.

Nous planifions de placer dans le calendrier sportif, un stage avant Noël, un stage après Noël, à des dates connues à l'avance (comme les stages de kata et de judo-jujutsu).

Si une zone désire inviter monsieur Langlais, elle devra le contacter directement et s'entendre avec lui au niveau des conditions financières.

## 3 – Entraîneurs

Nous ne pouvons passer sous silence l'implication de tous les entraîneurs qui encadrent les judokas tant sur le plan régional, provincial, national et international.

Leur dévouement et leur engagement à vouloir faire progresser leurs judokas dans l'aspect compétition permettent le rayonnement du judo québécois. Mes sincères remerciements à tous.

## 4 – Judo-Jujutsu

Je vous invite à lire le rapport de monsieur Gérald Poirier, président du Comité judo-jujutsu. Mes remerciements à messieurs Paul Giroux, Serge Landry et Gérald Poirier pour leur implication.

## Disciplinaire

Du côté disciplinaire, le Comité d'éthique a connu une saison très active et médiatisée. Dans l'affaire Sylvain Hébert, Judo Québec a suspendu l'ex-entraîneur suite à son plaidoyer de culpabilité en août 2005. Une cour criminelle a statué sur sa sentence en mars 2006. J'ai dû préparer et coordonner un protocole de gestion de crise médiatique, qui a été utilisé pour encadrer les interventions de Judo Québec et Judo Canada à ces deux occasions. Au moment d'écrire ces lignes, le panel disciplinaire de Judo Canada devait se rencontrer en mai 2006 afin de finaliser ses démarches.

Le Comité d'éthique a entendu en avril 2006 une plainte concernant des incidents survenus dans la soirée suivant un tournoi auquel participaient des membres de l'équipe junior. Un membre de l'équipe a été suspendu pour le restant de la saison et sera intégré progressivement lors de la prochaine saison sportive s'il rencontre les conditions fixées par sa sentence disciplinaire. Ce dossier a d'ailleurs poussé Judo Québec à prendre une mesure préventive en vue des prochains championnats canadiens. Les membres de l'équipe provinciale ont reçu une lettre d'avertissement sans équivoque du président de Judo Québec, laquelle rappelle l'interdiction de consommation d'alcool pour les juniors, et pour les seniors, de sévères restrictions sur les lieux où la consommation d'alcool sera tolérée.

## Autres interventions

Il serait utile de rappeler le mandat du Comité d'éthique et des limites inhérentes à la juridiction d'une fédération sportive sur ses membres. Comme tout comité disciplinaire de fédération sportive ou d'organisme à but non lucratif, le comité ne peut tirer de conclusions quant à la responsabilité civile, pénale ou criminelle de ses membres. Le comité est limité tant dans sa juridiction, ses pouvoirs et capacités d'enquête, que des sanctions disponibles, au champ de compétence conféré par le droit corporatif québécois sur ses membres et la réglementation interne de Judo Québec. Nous ne pouvons régler les disputes internes ou porter des jugements sur le mode de vie des personnes qui pratiquent notre sport ou donnent du temps pour l'enseigner. Nous ne sommes pas outillés pour faire enquête sur des allégations d'acte criminel : les personnes s'estimant victime d'acte criminel doivent d'abord porter plainte à la police et obtenir de l'aide du réseau des services sociaux. En tant qu'organisme de régulation du sport, nous pourrions statuer sur des mesures provisoires selon la gravité de la situa-

tion mais nous devons laisser le monde judiciaire s'occuper des cas les plus lourds.

Ainsi, en vrac et pour vous donner un aperçu du lot quotidien de la permanence et de notre comité :

- nous avons donné un avis informel à la Commission des tournois qui se demandait si c'est normal qu'un directeur technique recommande à son athlète de se faire vomir pour faire la pesée;
- nous suivons depuis 2005 une plainte criminelle logée contre un directeur technique. Bien que nous n'ayons pas reçu de plainte disciplinaire, nous avons quand même envoyé un avis de suspension provisoire conditionnel reflétant les termes de sa comparution au criminel;
- nous n'avons pas donné de suivi à une plainte logée contre un directeur technique qui aurait encaissé un chèque de remboursement destiné à son élève, car ses parents refusent de témoigner devant un banc d'audition;
- nous n'avons pas donné suite à une plainte concernant le paiement d'une facture de location d'autobus, une affaire de régulation interne d'un conseil de zone;
- nous avons récemment fait un suivi auprès d'un directeur technique dont les activités civiles, quoique légales, pourraient soulever des inquiétudes parmi notre clientèle.

## Conclusion

L'immense majorité des clubs et des intervenants font preuve d'un comportement exemplaire, mais auront l'impression de faire les frais d'un resserrement de la réglementation du fait de quelques-uns.

Au nom des membres du Comité d'éthique, nous vous enjoignons de continuer de nous accompagner dans nos efforts afin de vaincre le phénomène du harcèlement et de fournir à nos participants, athlètes et bénévoles, un environnement éducatif et sportif sain.

En tant que délégués de zone, je vous invite à entreprendre le dialogue avec vos clubs sur ce sujet. Les intervenants en milieu sportif ont énormément d'influence sur les personnes à qui nous enseignons : il ne faut jamais sous-estimer le rôle de modèle que l'on joue dans leur vie. Chacun doit prendre le temps de réfléchir sur ses actions et sur ses conséquences, et c'est simplement à cela que se résume l'éthique.

# COMITÉ D'ÉTHIQUE

Par Claude Lesage, président



Chers délégués et membres de l'association, il me fait triste honneur de vous faire un très long rapport sur la pire saison de notre association sur le plan de l'éthique. Mais aussi d'embellie, je tiens à vous faire part de la fierté que je ressens d'être aussi bien entouré par des gens compétents et motivés, soient les membres du Comité d'éthique, les permanents de Judo Québec. Je remercie également notre président, monsieur Daniel De Angelis, de l'indéfectible appui et de l'aimable soutien de nos collaborateurs de Judo Canada.

Lors de la dernière assemblée générale, le Comité d'éthique vous avait promis de compléter le renouvellement de son mandat en y ajoutant un volet d'éducation et de prévention en plus de son volet déontologique.

Malheureusement, une série d'incidents et de situations délicates ont requis notre intervention ou notre suivi sur une base hebdomadaire. Le Comité d'éthique n'est plus ce havre de réflexion sénatoriale sur des questions philosophiques. Il est en passe de devenir un comité opérationnel. Ceci est un constat navrant sur le comportement d'un segment de la génération montante d'athlètes et de jeunes directeurs techniques qui nourrissent une mentalité du « tout m'est dû », pour paraphraser le juge Gomery.

## Réglementation et politiques

D'abord, du côté du développement des politiques et de la réglementation, nous avons soumis au Conseil d'administration un amendement à la réglementation portant sur l'enregistrement des dojo afin d'interdire à une personne ayant un casier judiciaire suite à certains types d'infraction criminelle de devenir directeur technique de club. Nous fûmes consultés sur la procédure d'adoption d'un amendement au Règlement N° 1 sur le délai de mise en candidature pour les élections. Nous continuerons notre travail la saison prochaine sur la création d'un poste d'ombudsman du judo et sur la meilleure façon de doter ce poste. Nous demeurons également

à la fine pointe des questions d'éthique, tant par nos activités de recherche que par notre participation à des activités de formation. Ainsi, en avril 2006, monsieur Patrick Esparbès a assisté à un forum sur l'éthique dans le sport tandis que madame Brigitte

Leduc nous représentait en mars 2006 à un forum sur le dopage sportif organisé par la GRC et le Centre canadien de l'éthique dans le sport. Les notions abordées lors de ces formations permettent à l'Association et au comité d'accroître sa vigilance sur ces sujets. Nous avons également publié sur le site web de Judo Québec une bibliographie d'ouvrages en matière d'éthique sportive colligée par madame Isabelle Lacroix, que nous vous invitons à consulter.

## Plan de prévention et formation

Depuis septembre 2004, la vingtaine de clubs subventionnés par Judo Québec ont dû développer un plan de prévention du harcèlement. Les plans remis à la permanence sont hélas de qualités inégales. Afin d'y remédier, nous avons fait parvenir des guides et de la documentation préparée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à l'occasion de deux récents envois postaux aux clubs. Nous préparons également une grille-mémoire afin de faciliter la révision des plans qui nous sont soumis pour examen et approbation.

D'autres incidents que nous relaterons plus bas nous obligent de recommander au Conseil d'administration d'obliger l'ensemble des clubs à se doter d'un plan de prévention du harcèlement et de la violence. La politique devrait aussi viser la sélection de tous les entraîneurs de clubs, dont un examen de leurs antécédents judiciaires. Le Comité d'éthique étudiera également une proposition de réglementation autorisant Judo Québec d'exiger que certaines personnes voulant réintégrer des positions de confiance ou l'équipe provinciale suite à une suspension ou une enquête, soient forcées à se prêter à des expertises psycho-sociales. Finalement, nous préparons pour l'automne 2006 une formation sur la prévention du harcèlement.

## 5 – Judo scolaire

Monsieur Jacques Mantion continue de préparer un document pour les éducateurs/trices physiques. Une demande a été faite via l'envoi internet « En Bref » pour connaître les éducateurs/trices physiques judokas intéressés à s'impliquer dans ce dossier.

## 6 – Le judo comme moyen d'éducation et comme outil de prévention de la violence

La production du DVD et de la vidéocassette est dans sa phase finale. Tout devrait être à l'automne 2006. Je rappelle que ce projet a été possible grâce à l'implication de l'Hôpital Rivière-des-Prairies (HRDP) et le CECOM (Centre de communication en santé mentale de l'hôpital).

Un remerciement particulier à messieurs Michel Caouette (coordonnateur de l'éducation physique, HRDP) à l'origine du projet, Richard Martin (coordonnateur, CEOM) et Pierre Tremblay (pédopsychiatre, HRDP).

Cet outil visuel s'adresse aux intervenants œuvrant dans le milieu de l'éducation et le réseau social.

Un séminaire de sensibilisation pour les professeurs enseignant à des judokas ayant un problème de comportement et/ou de violence sera proposé aux professeurs de judo durant la saison 2006-2007.

## 7 – Sport-Qual

Le Club de judo Seikidokan qui est le centre régional d'entraînement de la Mauricie (CREM) a reçu son accréditation Sport-Qual.

Je rappelle que ce processus permet d'évaluer 17 éléments de qualité sous 3 grandes facettes :

- management de l'organisation,
- services et programmes,
- encadrement des participants.

Grâce à un partenariat avec l'URLS de la Montérégie, le Club de judo Saint-Hubert bénéficiera de cette évaluation.

## 8 – Excellence

Je vous invite à lire le rapport de monsieur David Beaudin, président du Comité d'excellence.

## 9 – Remerciements

Aux bénévoles, organisateurs ayant participé lors des tournois provinciaux, aux arbitres, à tous les membres des comités et commissions, aux membres du Conseil d'administration, au personnel permanent de Judo Québec, à tous les participants lors des activités de Judo Québec et aux organisations partenaires de Judo Québec

## COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT

Par Jacques Mantion, président



Bonjour,  
Voici un aperçu commenté des principaux dossiers que la Commission de développement a traités cette saison.

Avant toute chose, je tiens à remercier les membres actifs de notre groupe de travail, messieurs Daniel Tabouret, Lionel Langlais, Patrick Vesin, François Noël et madame Nicole Forget qui fut récemment admise au sein de notre groupe, pour leurs implication et assiduité aux réunions de la Commission de développement. Un merci particulier à Patrick Vesin pour son travail d'agent de liaison indispensable au bon suivi des dossiers traités au cours de l'année.

### Les dossiers

#### **Modèle de progression technique de Judo Québec, poster et cadre-guide**

La commission a consacré beaucoup de temps à l'élaboration d'un modèle de développement technique (progression des apprentissages technique et tactique) pour les différentes catégories d'âge des judokas. Ce travail, exigé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, sert entre autres de repère global pour situer le cheminement «pratique» d'un participant au sport Judo. Cette progression devra être mise bientôt à la disposition de tous les membres de Judo Québec (directeurs techniques, entraîneurs, parents, judokas) sous forme de poster et d'un cadre-guide cartonné permettant de situer facilement la relation âge, grade et mouvement de judo correspondant.

#### **Les stages d'assistant de dojo le niveau 1 technique du PNCE**

Précisons que maintenant, les contenus et les exigences de la formation dite technique du judoka, doivent s'arrimer aux exigences des parties théoriques A et B du PNCE. Cette saison

nous avons dirigé avec succès deux groupes de futur «assistants de dojo». Au total, 23 judokas ont participé à ces ateliers de formation.

#### **Dossier de la formation continue et de la certification à long terme des entraîneurs canadiens**

Bientôt les certifications du PNCE des entraîneurs canadiens ne seront plus octroyées à vie. Considérant que cette échéance est inévitable, notre commission a amené au Conseil d'administration une proposition visant à s'harmoniser le plus rapidement possible à la future obligation de la formation continue, comme moyen privilégié pour garder valide sa certification d'entraîneur PNCE. Un dossier à suivre.

#### **Les autres projets qui cheminent**

- Encore une fois cette année les stages d'enseignement technique dirigés par monsieur Lionel Langlais furent un succès. Quelques zones ont bénéficié de l'expertise de Lionel et tous les stages furent appréciés à leur juste valeur.
- Le projet Judo- Jujutsu évolue et se développe encore.
- Dans un autre cadre d'intervention, le projet d'un document audiovisuel abordant l'aspect éducatif du judo et le contexte particulier de la prévention de la violence par le judo est presque terminé et sera bientôt disponible.

Finalement, je tiens à terminer ce petit résumé en vous rappelant que votre commission a à cœur sa mission de développer le judo dans notre communauté, et cela, sous toutes ses facettes. N'hésitez pas à communiquer vos suggestions de projet à Judo Québec, elles serviront, j'en suis sûr, à nous faire progresser.

## COMMISSION DES GRADES

Par Robert Arbour, président



Chers collègues, c'est avec grand plaisir que je vous produis ce rapport annuel.

Du point de vue de la Commission des grades, une saison à l'image de notre fédération. Vive et dynamique.

Saison captivante, certes, mais aussi pleine de changements. Les premiers, les plus urgents, étaient d'apporter certaines modifications au syllabus pour rendre l'accession au grade de ceinture noire plus près de la réalité de nos dojo en modifiant les modalités et les critères actuels.

J'ai donc eu le plaisir, en début de saison, de me rendre à Ottawa avec notre représentant national, monsieur Hiroshi Nakamura, que je remercie ici de son dévouement, et de discuter avec les présidents des commissions des grades des autres provinces ainsi que les représentants de la commission nationale sur les irritants et les zones grises présentes dans ce syllabus. Le document à venir sera plus clair et plus adapté au contexte quotidien de notre vie associative.

Sur le plan des promotions 103 candidats se sont présentés à un grade supérieur et nous avons eu le plaisir de promouvoir 56 shodan, 10 nidan, 9 sandan, 5 yondan et 6 godan qui viennent agrandir la famille des yudansha. Il nous reste à les motiver pour les garder actifs chez nous. Une tâche qui nous concerne tous.

Beaucoup de nos membres, aussi bien ceinture marron que ceinture noire, qui compétitionnent en championnat de kata se sont prévalus de la possibilité d'obtenir une reconnaissance d'acquis de compétence. La formule est gagnante puisque le tournoi de Kata de cette année a vu un nombre impressionnant de couples soit 42.

L'activité Kagami Biraki, une autre réussite grâce aux gens de La Pocatière, a fait découvrir à plu-

sieurs d'entre nous, l'excellence de monsieur Sergio Pessoa. Une participation très respectable, d'impressionnantes personnalités publiques conjuguées à une organisation plus qu'extraordinaire, ont fait de cette soirée un succès à la mesure du professionnalisme de ses artisans. À tous ceux qui ont gravité autour de cet événement un grand merci pour les souvenirs que vous nous avez permis de créer.

Les stages, toujours populaires, ont émaillé la saison. Ils sont diversifiés et répondent, si on se base sur la participation, adéquatement aux attentes des nôtres. Nous y notons avec grand plaisir la participation de plus en plus grande des directeurs techniques, les vrais patrons du judo québécois.

Je ne saurais conclure sans remercier vivement, Serge Piquette mon mentor et vice-président, Gilles Lachaine l'infatigable registraire, maître Hiroshi Nakamura, notre voix au national. Je salue bien humblement Suzanne Arseneault, Alain Cortelessa, Jacques Côté toujours disponibles pour les stages. Je rends aussi hommage à Jacques Lamade, Roland Blouin, Gisèle Gravel, Daniel Tabouret, vrais gardiens de nos traditions, qui nous honorent de leurs compétences. Yves Landry, Roger Tremblay, Monette Leblanc, Sylvio Poliquin, Gérard Blanchet, Gabriel Gay et Jérôme Beautier, brillants techniciens et juges dévoués. Vous avez la noble tâche de témoigner du travail des nôtres. Vous le faites admirablement.

Non, je n'allais pas oublier notre personnel; Louise, Denise, témoins souriants de mes fréquents oublis, je vous apprécie. Les deux Patrick, toujours à l'écoute, toujours disponibles, je voudrais le dire sans cliché. Merci au conseil d'administration pour la confiance accordée. Veuillez accepter mes amis, ce rapport sans prétention.

## RÉSULTATS - OPÉRATIONS RÉGULIÈRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Budget	2006	2005
	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>			
Opérations régulières			
Subventions	111 876	107 084	115 376
Commandites	20 505	20 138	13 950
Rendez-Vous Canada	37 000	30 803	35 179
Opérations	633 335	621 868	591 404
	<u>802 716</u>	<u>779 893</u>	<u>755 909</u>
Excellence			
Subventions	277 200	277 200	226 800
Autres	8 500	13 669	11 305
	<u>285 700</u>	<u>290 869</u>	<u>238 105</u>
	<u>1 088 416</u>	<u>1 070 762</u>	<u>994 014</u>
<b>CHARGES</b>			
Opérations régulières			
Projet Fonctionnement et Régie	328 762	315 560	324 903
Projet Vie démocratique	113 040	100 088	107 975
Projet Développement des ressources humaines	28 350	16 581	21 347
Projet Information et publicité	18 887	22 218	17 331
Projet Réseau de compétitions	50 450	47 694	36 281
Projet Rendez-Vous Canada	50 000	43 805	50 799
Projet Tirage	40 000	35 548	42 332
Projets spéciaux	182 750	171 613	167 879
	<u>812 239</u>	<u>753 107</u>	<u>768 847</u>
Excellence			
Transport et communications	199 200	181 314	119 309
Officiels et coordinations	99 800	104 439	116 529
	<u>299 000</u>	<u>285 753</u>	<u>235 838</u>
	<u>1 111 239</u>	<u>1 038 860</u>	<u>1 004 685</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(22 823)</u>	<u>31 902</u>	<u>(10 671)</u>

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration de JUDO QUÉBEC INC.

Le bilan condensé ainsi que les états condensés de l'évolution des actifs nets et des résultats ont été établis à partir des états financiers complets de JUDO QUÉBEC INC. au 31 mars 2006 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion avec réserve dans notre rapport daté du 3 mai 2006. Notre opinion indiquait qu'à l'exception du fait que nous n'avons pas été en mesure de vérifier de façon satisfaisante si tous les apports ont été comptabilisés par l'organisme, les états financiers complets donnent, à tous les égards importants, une image fidèle selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de la Fédération. Notre responsabilité, en conformité avec la note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut canadien des comptables agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Fédération, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Gosselin & Associés inc.  
Comptables agréés  
Montréal,  
Le 3 mai 2006

## BILAN CONDENSÉ

AU 31 MARS 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME	235 694	118 095
IMMOBILISATIONS	<u>51 891</u>	<u>58 461</u>
	<u>287 585</u>	<u>176 556</u>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME	<u>135 929</u>	<u>56 802</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	51 891	58 461
NON AFFECTÉS	<u>99 765</u>	<u>61 293</u>
	<u>151 656</u>	<u>119 754</u>
	<u>287 585</u>	<u>176 556</u>

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

	Investis en immobilisations \$	Non affectés \$	2006 Total \$	2005 Total \$
SOLDE AU DÉBUT	58 461	61 293	119 754	130 425
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 770)	39 672	31 902	(10 671)
Investissement en immobilisation	<u>1 200</u>	<u>(1 200)</u>	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>51 891</u>	<u>99 765</u>	<u>151 656</u>	<u>119 754</u>